

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MURAT (CANTAL)**

**Séance du 17 novembre 2021**

<u>REPUBLIQUE FRANCAISE</u>		
<u>DEPARTEMENT du CANTAL</u>		
Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22
<hr/>		
Date de la convocation : 5 novembre 2021 Date d'affichage : 8 novembre 2021		
Vote : Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0		
L'an deux mille vingt et un le dix-sept du mois de Novembre		
A 20 heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MURAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CHABRIER, Maire.		
<b>Présents :</b> Aurélien TISSIER, Pierre JUIILLARD, Béatrice THOMAS, Véronique BOREL, Danielle ROLLAND, Pierrick ROCHE, Christian GRAS, Jean BOUCHER, Gilles CHABRIER, Félix ROCHE, Christian PICHOT-DUCLOS, Magali CRAUSER, Roland VIDAL, Robert PISSAVY, Eric TUPHE, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Alain BARRES, Flore COUTURE, Dimitri OCTAVIE.		
<b>Présents par procuration :</b> Françoise ALRIQ donne pouvoir à Pierre JUIILLARD, Vanessa BESSON donne pouvoir à Roland VIDAL, Laurent SAIGNIE donne pouvoir à Véronique BOREL.		
<b>Absent :</b> Béatrice CHEVALLET		
<b>Secrétaire de Séance :</b> Pierrick ROCHE		

**OBJET : Personnel communal : Recrutement d'un agent en Parcours Emploi Compétences (PEC) – Services Techniques.**

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, Monsieur le Maire propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 22 Novembre 2021 pour assurer les missions suivantes d'adjoint technique :

- Entretien des différents bâtiments communaux, du complexe sportif (piscine-gymnase), et du camping (espaces verts, voirie),
- Accueil piscine, camping, faune
- Accompagnement et surveillance des enfants durant la garderie et la cantine
- Entretien voirie, nettoyage, balayage, déneigement, petite réfection.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements. Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 015-200071702-20211117-DE_2021_127-DE

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec le Pôle Emploi et du contrat de travail à durée déterminée de neuf mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à deux fois.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
APRES EN AVOIR DELIBERE**

- **DECIDE** de créer un poste d'agent polyvalent au sein de la collectivité pour effectuer les missions effectuées ci-dessus à compter du 22 Novembre 2021 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

- **PRECISE** que le contrat emploi compétences établi à cet effet sera d'une durée déterminée de neuf mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à deux fois ;

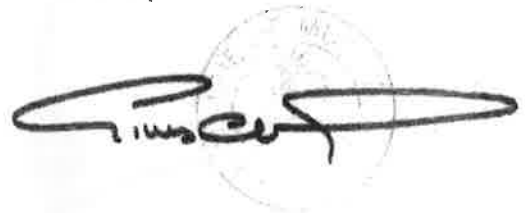
- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 20 heures par semaine ;

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Maire,



Gilles CHABRIER

*Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).*

*Il pourra également être consulté sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante: [www.murat.fr](http://www.murat.fr)*

RF Sous préfecture de Saint Flour
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 18/11/2021 015-200071702-20211117-DE_2021_127-DE